

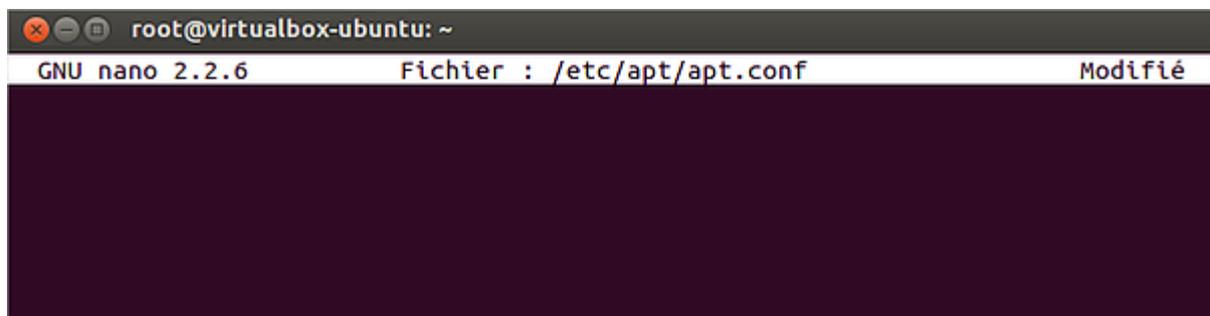
Configuration Proxy

Si vous avez besoin de passer par un proxy pour accéder à internet, il faudra l'indiquer dans votre navigateur pour naviguer sur internet, mais aussi au sein du gestionnaire de paquet Aptitude afin de lui indiquer qu'il doit utiliser un proxy pour se connecter aux sources.

Pour cela on se doit de modifier le contenu du fichier apt.conf qui sert à configurer le gestionnaire de paquets Aptitude.

```
root# nano /etc/apt/apt.conf
```

Le fichier obtenu :

A screenshot of a terminal window. The title bar shows 'root@virtualbox-ubuntu: ~'. The terminal content shows the nano editor interface with the file path '/etc/apt/apt.conf' and the version 'GNU nano 2.2.6'. The editor area is currently empty and dark.

Avant d'insérer du contenu dans le fichier, intéressons-nous à la directive Acquire qui permet d'indiquer l'utilisation d'un proxy :

```
Acquire::<protocole>::proxy "<protocole>://<adresse-proxy>:<port>/";
```

Il faut donc indiquer le protocole concerné, l'adresse du proxy et le port sous la forme d'une URL qui commencera par le protocole concerné (ex : http:// ou ftp://). Si le proxy est utilisé pour accéder à internet il faudra bien penser à écrire une règle pour chaque protocole (HTTP, HTTPS ou FTP).

Si vous avez besoin de vous authentifier pour utiliser le proxy, la directive devra s'écrire de cette façon :

```
Acquire::<protocole>::proxy "<protocole>://<utilisateur>:<mot-de-passe>@<adresse-proxy>:port/";
```